



Que l'Italie n'oublie pas le Plan Condor

Bases USA et Vicenza

Par [Prix Nobel de la Paix Adolfo Perez Esquivel](#)

Mondialisation.ca, 09 mars 2007

[Il manifesto](#) 9 mars 2007

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Militarisation](#)

Cher Prodi, as-tu oublié les méthodes du Plan condor ? Un diton populaire rappelle : » Dis moi avec qui tu vas, je te dirai qui tu es « . C'est un diton qui pourrait s'appliquer aux relations internationales du gouvernement italien de Prodi, quand il autorise l'extension de la base militaire étasunienne à Vicence. L'Italie et d'autres pays européens se trouvent ébranlés par la violation de leur souveraineté et l'utilisation de leurs aéroports par des agents de la Cia, pour la séquestration et la torture de personnes désignées par les Etats-Unis comme suspects » terroristes « . La justice italienne a commencé le procès de 26 étasuniens et cinq italiens pour l'enlèvement, à Milan, le 17 février 2003, d'un imam égyptien, Abou Omar, capturé par des agents de la Cia et transporté d'abord dans la base étasunienne d'Aviano (au nord-est de l'Italie, NDT), puis dans l'Egypte voisine.

L'enlèvement et la disparition de personnes, ainsi que la torture, sont des crimes contre l'humanité, et il existe, en outre dans toute l'Europe, des preuves de l'utilisation de méthodes employées par les Etats-Unis, très similaires à celles des dictatures latino-américaines, comme ce fut le cas dans l' » Opération Condor « , qui utilisa des » groupes spéciaux « , en transportant des prisonniers d'un pays à l'autre, violant leur souveraineté et le droit international, et générant insécurité et impunité.

Le gouvernement italien ne peut pas ignorer que les Etats-Unis violent systématiquement les droits humains. Malgré cela, il insiste en donnant l'autorisation d'agrandir une base militaire, sans tenir compte des dommages que cette décision provoque à tout le reste du peuple italien et à l'humanité.

Il faut rafraîchir les mémoires et savoir à quel point on en est arrivé. L'Italie a oublié ce qui s'est passé en Irak avec l'enlèvement de Giuliana Sgrena, la rançon de la journaliste et l'assassinat de Nicola Calipari, qui s'employa à la libérer ? Et l'impunité des responsables de sa mort, protégés par les Usa ? Le gouvernement italien a-t-il oublié les mensonges de Bush pour envahir l'Afghanistan et l'Irak ? A-t-il oublié les tortures, les vexations et les atrocités commises dans les prisons irakiennes et dans la base étasunienne de Guantanamo, à Cuba, en reniant aux prisonniers leur droit à une juste défense, en appliquant sur eux la torture et une attitude cruelle et dégradante ?

Il est nécessaire que le gouvernement italien transmette la demande d'extradition du juge au gouvernement des Etats-Unis. Pays qui ignore et passe au dessus des Nations Unies, des pactes et des protocoles internationaux ; bien qu'ayant été, à l'époque, un des pays qui soutint la création des Nations Unies et la Déclaration des droits de l'homme. Malheureusement le gouvernement Bush méconnaît l'histoire de son pays, en le poussant à s'aventurer dans l'invasion de pays, comme en Irak et en Afghanistan. Il applique en somme le terrorisme d'état, en niant l'état de droit.

Le Parlement européen a censuré les gouvernements de dix pays, parmi lesquels Italie, Grande-Bretagne et Allemagne, pour avoir couvert les vols de la Cia. Le rapport publié (rapport du député européen Claudio Fava, président de la commission d'enquête parlementaire, NDT) a signalé que sur le territoire européen il y a eu 1245 vols pour le transport de prisonniers. Ces gouvernements se déclarent » démocratiques « , mais ils agissent en niant leur droit aux citoyens, et sont complices de graves violations de droit des personnes et des peuples.

Il est préoccupant que le gouvernement Prodi, au lieu de chercher la vérité et la justice, préfère occulter ces vols, et laisser une situation impunie, sous prétexte de » secret d'état « . Tout état doit être au service de son peuple et jamais le peuple au service de l'état, et moins encore peut-il permettre au gouvernement de service, l'occultation de faits qui portent dommage à sa souveraineté.

L'Italie doit respecter la Convention européenne des droits de l'homme, les traités et les protocoles internationaux. Elle doit promouvoir et appuyer le jugement des 26 agents de la Cia, responsables de l'enlèvement et du transport de personnes, agents qui ont violé la souveraineté nationale. C'est un signe d'espoir que le peuple italien se soit mobilisé à Vicence pour demander au gouvernement de ne pas autoriser l'extension d'une base militaire des Etats-Unis. Le monde n'a pas besoin d'autres bases militaires qui utilisent des ressources par millions pour la mort et la destruction. Ressources qui devraient être investies pour la vie des peuples, pour vaincre la faim dans le monde et promouvoir le développement, donner une place aux immigrants et ne pas les discriminer.

Il est nécessaire que le président Prodi soit cohérent dans ce qu'il dit et ce qu'il fait. On ne peut pas parler de démocratie et d'état de droit, quand on soutient des politiques qui portent atteinte à la vie des peuples, imposées par un pays comme les Etats-Unis qui, si puissant qu'il soit, viole systématiquement les droits humains, la souveraineté de l'Italie et d'autres pays, et mette en danger l'humanité.

(Anticipation du numéro 97 de la revue Latinoamerica, qui sortira mi-mars, dans toutes les librairies Feltrinelli, en Italie)

Edition de vendredi 2 mars 2007 de il manifesto
<http://www.ilmanifesto.it/Quotidiano-archivio/02-Marzo-2007/art18.html>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio.

La source originale de cet article est [Il manifesto](#)

Copyright © [Prix Nobel de la Paix Adolfo Perez Esquivel](#), [Il manifesto](#), 2007

Articles Par : [Prix Nobel de la Paix Adolfo Perez Esquivel](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca